



## BETTERAVES :

Faible évolution de la pression cercosporiose.  
Progression de la teigne.  
Présence de charançons.

# BETTERAVES

**Betteraves** : 57 parcelles observées cette semaine.

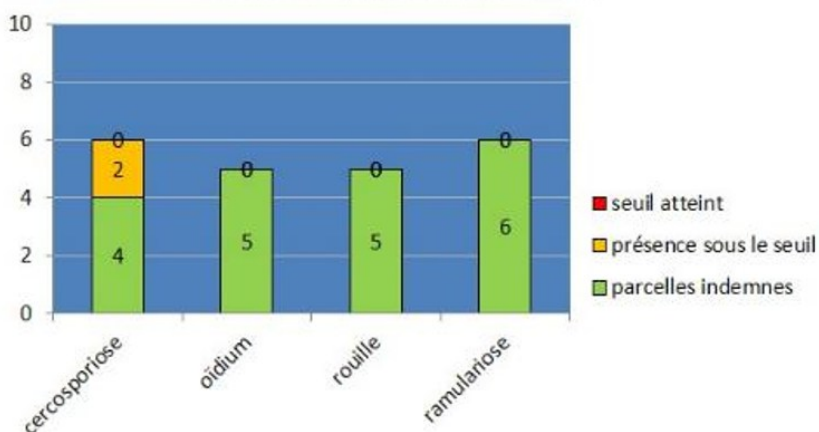
## BIOAGRESSEURS

### Maladies foliaires

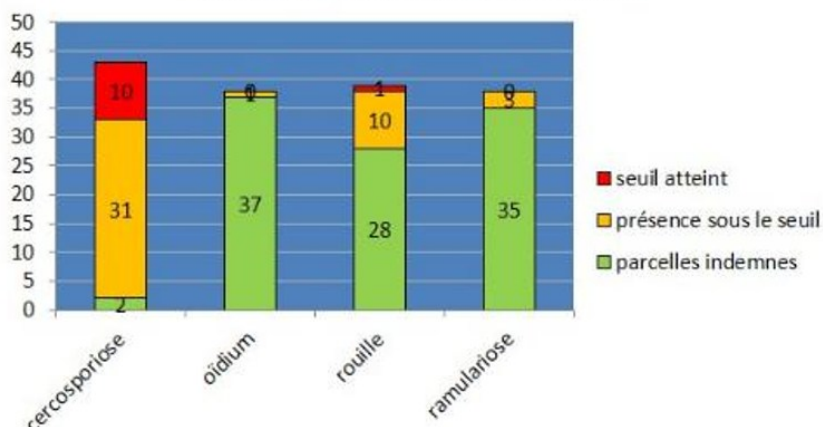
Pour les parcelles encore sans protection, aucune d'entre elles n'atteint un seuil de risque maladie foliaire. 2 présentent des symptômes de cercosporiose sans atteindre le seuil de risque de 1 ou 5 %.



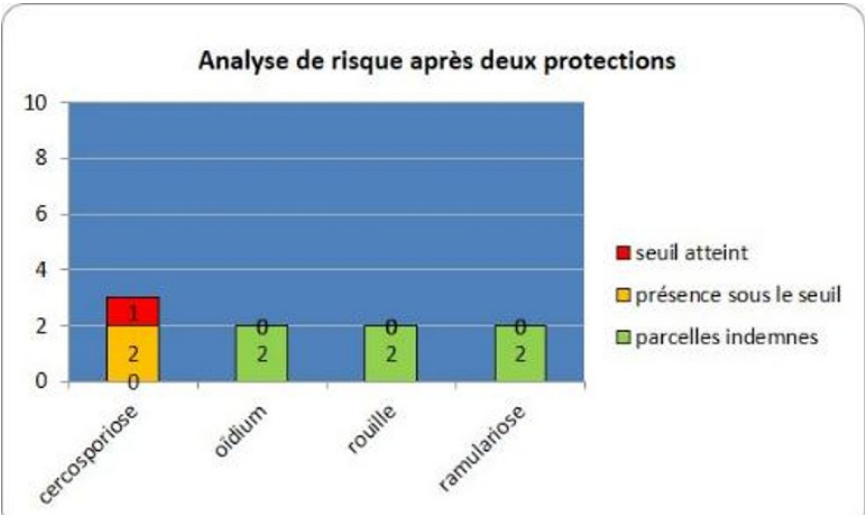
Analyse de risque sans protection



Analyse de risque après une protection

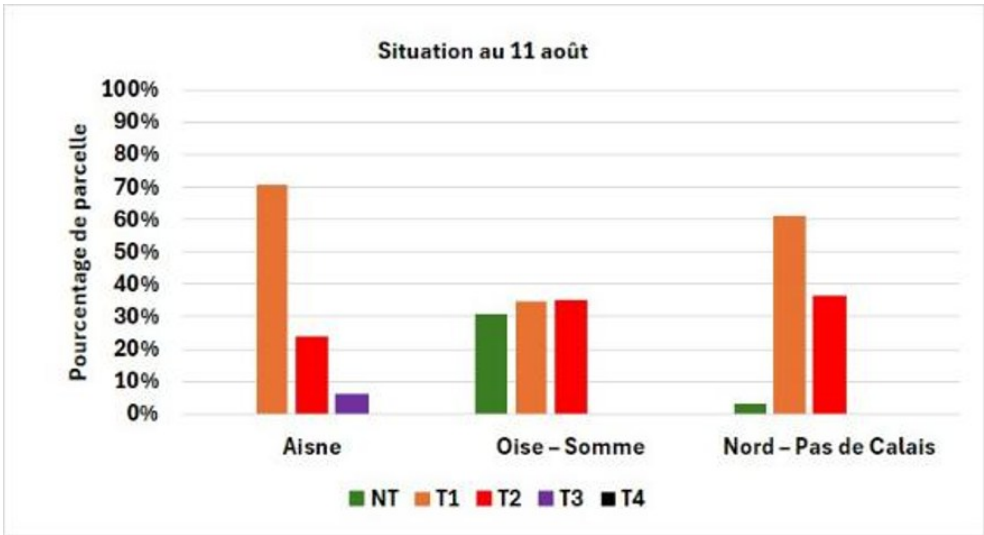


Pour les parcelles après une protection, 10 atteignent le seuil de risque cercosporiose et une le seuil de risque rouille pour une 2<sup>ème</sup> intervention. L'oïdium et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.

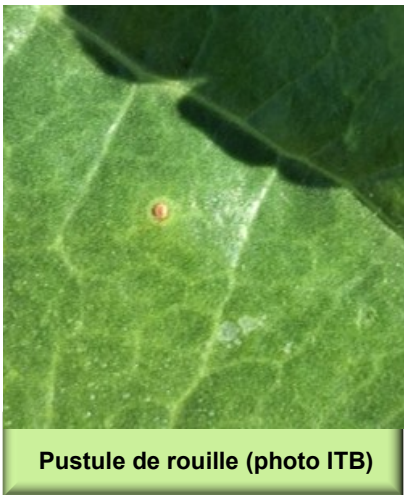


Pour les parcelles après deux protections, une seule parcelle dans l'Aisne atteint le seuil de risque cercosporiose pour une 3<sup>ème</sup> intervention.

**Répartition régionale du niveau de seuil atteint :**

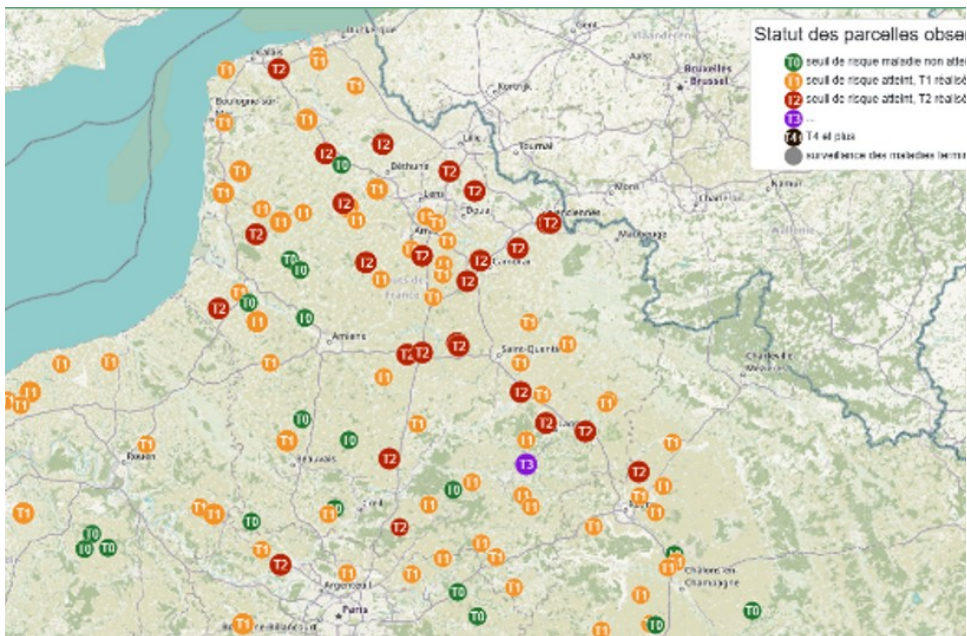


Les conditions sèches observées dans la région depuis de nombreuses semaines ne sont pas favorables à une évolution forte de la cercosporiose. 11 % des parcelles de la région sont toujours sans protection, 55 % sont au T1 et 33 % sont au T2.



A ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toutes prises de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies  
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

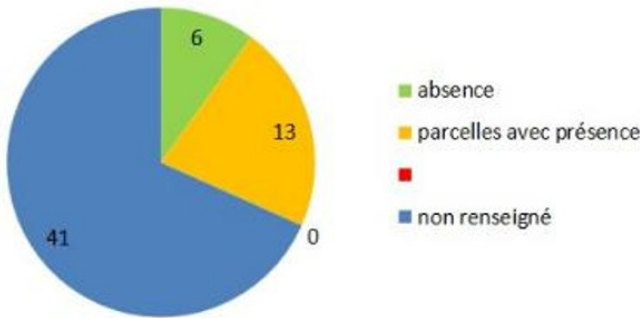
| Maladies                                       | Régions           | T1                         | T2   | T3   |
|------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|------|------|
| Début de la protection <b>avant la mi-août</b> |                   |                            |      |      |
| Oïdium                                         | toutes régions    | 15 %                       | 30 % | 30 % |
| Rouille                                        | toutes régions    | 15 %                       | 40 % | 40 % |
| Cercosporiose                                  | bordure littorale | 5 %                        | 20 % | 25 % |
|                                                | autres régions    | 1 <sup>ers</sup> symptômes | 20 % | 25 % |
| Ramulariose                                    | toutes régions    | 5 %                        | 20 % | 25 % |

Jaunisse



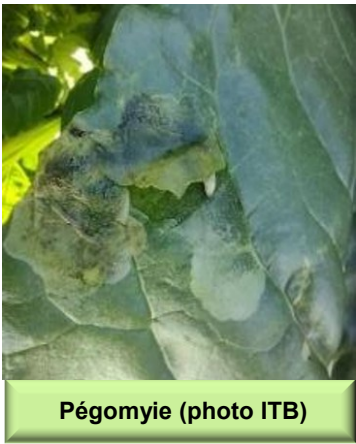
Jaunisse virale (photo ITB)

Jaunisse - Nombre de parcelle avec symptômes



Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 13 parcelles. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles (< à 5 % ). Une parcelle signale une présence à 10 %. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Pégomyies



Pégomyie (photo ITB)

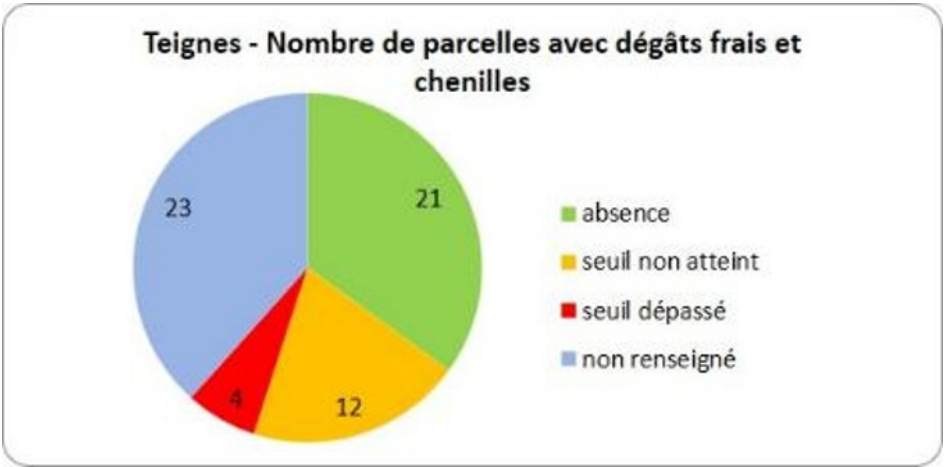
Noctuelles défoliatrices



Noctuelles défoliatrices  
(photo ITB)

Les pégomyies et les noctuelles sont signalées dans quelques parcelles sans atteindre les seuils indicatifs de risque.

Teignes



Les conditions séchantes et la perte de feuille associée rendent plus facile d'accès le collet des betteraves aux teignes, et l'absence de pluie ne permet pas l'élimination des chenilles de teignes. Nous constatons cette semaine la présence des ravageurs sur 16 parcelles, dont 4 ont atteint le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais.



Dégâts de teignes  
(photo ITB)



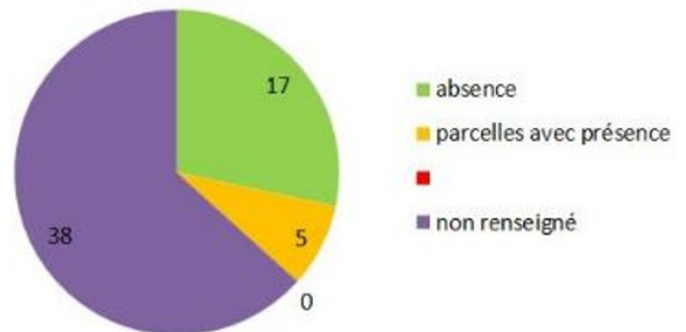
Chenille de teignes  
(photo ITB)

## Charançons



Galleries de charançons  
(photo ITB)

Charançons - Nombre de parcelles avec galeries



La présence de galerie de charançons est signalée dans 5 parcelles (Oise et Aisne). Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia, Mals : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégagrieux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto  
GOUVERNEMENT



OFB  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



Terres  
Inovia  
Institut Technique  
de la Betterave

